

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

PUBLIC VISÉ

Tout public

LE + DE LA FORMATION

Le centre met à disposition, un plateau technique de 3hectares, situé dans un site remarquable (le domaine Chérioux) de Vitry sur Seine. Avec le parc des Lilas situé à proximité, l'ensemble offre un espace très favorable à la formation.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 600 heures

Durée en entreprise : 350 heures

Durée hebdomadaire moyenne :

30h / semaine

Pourcentage à distance : 5%

DATES PREVISIONNELLES

Du 13/05/2024 au 10/01/2025.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

Lycée Adolphe CHERIOUX

195 RUE JULIAN GRIMAU

94408 Vitry-sur-Seine cedex

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Marie Letellier

Tél : 01 45 12 26 20

greta94.rousseau-btp@ac-creteil.fr

Référent handicap :

greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 13,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

Type de financement :

Individuels payants, Contrat de sécurisation professionnelle, Compte Personnel Formation, Projet de transition professionnelle, Prise en charge

OBJECTIFS

Assurer toutes les opérations nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts en mettant en œuvre les différentes techniques ou opérations indispensables aux travaux paysagers, en toute sécurité et ce dans le respect de la protection de l'environnement.

PRE-REQUIS

Niveau équivalent à celui de 3ème des collèges en France.

Savoir lire, écrire et déchiffrer une consigne.

Maîtriser les 4 opérations.

Pas de contre-indication médicale liée à la pratique du métier de jardinier paysagiste.

POSITIONNEMENT

pédagogique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Informations collectives, Dossiers, Tests, Entretien individuel

Sous réserve de financement.

CONTENUS

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Générale) 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

▶ Prendre position dans une situation à caractère social et civique

▶ Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Générale) 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

▶ S'exprimer à travers une réalisation personnelle

▶ Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Générale) 3 : Interagir avec son environnement social

▶ Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

▶ S'appropriier les normes et cadres de référence d'un collectif

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Professionnelle) 1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien d'espaces paysagers et/ou naturels

▶ Entretien de la végétation

▶ Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Professionnelle) 2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

▶ Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

▶ Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère

Bloc de compétences (Unité Capitalisable Professionnelle) 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements

▶ Réaliser des opérations de maintenance des matériels et équipements

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) : Installation et maintenance d'une arrosage automatique

Modules transversaux

▶ Module d'accès à l'emploi - Plan d'action individuel

▶ Sensibilisation à l'éco-responsabilité

▶ Module : Compétences numériques

▶ Période d'intégration :

- S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel

- S'inscrire dans une perspective d'emploi

► certificat niveau : 3

CODES

NSF : 214

RNCP : 24928

Formacode : 21046

Code Rome : A1203

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Certification de Spécialisation Taille et soins aux arbres
BTSA Aménagement Paysager. Cette formation prépare au métier de jardinier
paysagiste, professionnel diplômé de l'entretien des espaces verts.